

# Logement social : principe et cotation

La loi du 25 mars 2009 de mobilisation et de lutte contre l'exclusion a réformé la demande de logement social.



## Les demandes de logement social

Il suffit désormais d'effectuer une seule demande dans un service enregistreur d'Île-de-France (mairie, bailleur, action logement). Cette demande entraîne la création d'un numéro unique et votre dossier est accessible par toutes les communes de la région Île-de-France.

Pour les mises à jour, il est impératif de signifier par écrit les modifications à apporter au dossier.

- **ENREGISTREMENT EN LIGNE** : pour une première demande ou un renouvellement.
- Sur **RENDEZ-VOUS** : le dossier de demande s'instruit uniquement sur rendez-vous au service habitat. En fonction de votre situation, préparer les documents demandés ([liste des pièces à fournir](#)) en original (qui seront scannés et rattachés à votre dossier, avant de vous être rendus). [Pour savoir si votre mairie est un lieu d'enregistrement.](#)

A noter : **la demande de logement doit être renouvelée chaque année.**

## La cotation de demande de logement social

La cotation intercommunale de la demande de logement, réglementairement obligatoire a été votée. Elle est applicable aux 42 communes de l'agglomération. Elle est effective et visible par les demandeurs depuis le 2 avril 2024.

Ce système octroie des points aux demandeurs selon différents critères prédéfinis (Cf. barèmes de points ci-dessous) et selon les justificatifs correspondants joints, permettant ainsi de visualiser sa position vis-à-vis des autres demandes de logement en cours.

**ATTENTION** - L'octroi de points ne peut pas se faire sans la mise à jour indispensable du dossier du demandeur (documents et dates de validité) , également réalisable en ligne.

> > [Ma demande de logement social](#)

Cet outil reste une aide à la décision dans la phase de sélection des dossiers, mais ne définit pas quels dossiers seront choisis par les réservataires dans le cadre d'une attribution de logement.



**Tableau de notation**

Critère	Points	Maxi
Droit au Logement Social	15 points	15 points
Statut familial ou mariage dissous	12 points	12 points
Adresser une demande au domicile de l'ancien propriétaire	12 points	12 points
Statut de propriétaire	10 points	10 points
Statut de locataire des HLM, locataire ou propriétaire	10 points	10 points
Date d'expiration de l'ancien bail	8 points	8 points
Personne en situation de handicap	5 points	5 points
Personne hébergée en établissement de logement de transition	14 points	14 points
Personne ayant un logement non décent, sans chauffage, sans eau	5 points	5 points
Logement non décent ou malade en attente	5 points	5 points
Personne en attente de logement sans autre moyen de logement	5 points	5 points
Personne dépourvue de logement et d'indépendance	10 points	10 points
Personne dépourvue de logement et hébergée par ses proches	2 points	2 points
Personne hébergée par ses proches	2 points	2 points
Logement dégradé	2 points	2 points
Mariage de 2 <sup>e</sup> ordre	1 point	1 point
Personne de moins de 18 ans prise en charge par l'État	4 points	4 points

**en un coup d'œil !**  
Les 3 objectifs principaux de la notation

- Faciliter l'accès au logement social
- Faciliter l'accès au logement social
- Aider les personnes dans le logement social

Quelles sont les informations de la notation, et comment les obtenir ?

1. Rendre le formulaire plus facile à remplir, en fournissant les informations nécessaires.
2. Les informations transmises permettent de faciliter la notation.
3. Vous êtes allés ? C'est facile ! Un seul moyen d'accès à l'application.

Voire notation est accessible sur le tableau de bord sur le [Site de la Demande de logement social](#)

- <http://www.youtube.com/watch/zGdRWQGBgno>
  - <http://www.youtube.com/watch/zczYXS4uM4>
  - <http://www.youtube.com/watch/7e9WC1UeWuQ>
  - <http://www.youtube.com/watch/CcC2b0wqKHY>
- Documents
- [Liste pièces à fournir - demande logement social](#)
  - [La cotation de votre logement social](#)
  - [Cerfa](#)
  - [Mode d'emploi demande de logement social](#)